



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 26 avril 2022

Liaison autoroutière Castres-Toulouse : publication du décret de concession de l'A 69

Le projet de liaison autoroutière Castres-Toulouse est constitué d'une part, d'une nouvelle infrastructure de 54 kilomètres entre Castres et Verfeil, et d'autre part de l'élargissement à 2x2 voies de l'autoroute A680 sur 8 km ainsi que de la création d'un échangeur à Verfeil par la société Autoroutes du Sud de la France.

Le vendredi 22 avril 2022 est paru le décret approuvant le contrat de concession passé entre l'État et la société ATOSCA, pour la construction et l'exploitation de l'A 69, entre Castres, dans le Tarn, et Verfeil, en Haute-Garonne.

Cette publication constitue une étape importante pour la desserte du bassin de vie et d'emploi de Castres et de Mazamet. Le projet avait été déclaré d'utilité publique en 2018. Il figure parmi les priorités identifiées dans la loi d'orientation des mobilités.

Il revient dorénavant aux concessionnaires ATOSCA et Autoroutes du Sud de la France de conduire les démarches nécessaires pour l'avancement concret du projet, qui permettra de mieux répondre aux besoins de désenclavement et de développement du territoire et d'offrir aux usagers un service de qualité.

Un comité des financeurs se réunira très prochainement afin de faire le point sur la mise en œuvre du projet.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31
Préfecture du Tarn
Nicolas BONNAMANT
Tél : 05 63 45 62 34 | 06 18 28 61 33

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)